



COLLOQUES RÉGIONAUX

Les attributions et le mandat de chacun de ces colloques sont régis par le Règlement 4 du Syndicat de l'Agriculture. Les membres de l'Exécutif de chaque région (vice-président(e)s régionaux(ales) et directeurs(rices) ont pour tâche d'organiser les colloques et d'en arrêter le contenu afin de répondre du mieux possible aux besoins et autres préoccupations de leurs sections locales. Cette souplesse garantit le maximum de résultats pour toutes les personnes concernées.

Chaque section locale d'une région choisit les personnes qu'elle enverra à son colloque, celles-ci devant s'assurer que les préoccupations de leurs membres y seront entendues, et faire en sorte de leur envoyer dès leur retour toute l'information nationale et régionale correspondante.

Les colloques régionaux sont en fait, en quelque sorte, à la fois des séances d'information, de diffusion de renseignements et de réseautage. Des ateliers sur l'acquisition de compétences ou encore des séances thématiques y sont donnés par des éducateurs et animateurs du Syndicat de l'Agriculture, de l'Alliance de la fonction publique et d'organisations pertinentes de l'extérieur. Le dialogue se fait dans les deux sens, les représentant(e)s des sections locales participant à des discussions ouvertes sur la situation en vigueur sur les lieux de travail.

Chaque colloque agit aussi en tant qu'organisme électoral, à savoir que la première ronde de colloques qui suit notre Congrès national procède à l'élection des représentant(e)s régionaux(ales) au Comité de la promotion de l'égalité du Syndicat de l'Agriculture.

Par ailleurs, du fait que l'Alliance se prépare à une nouvelle ronde de négociations avec le Conseil du Trésor, nos délégué(e)s syndicaux(ales) aux conférences régionales de l'Alliance sur la négociation y seront également choisi(e)s. Parallèlement, les participant(e)s venant de nos sections locales de l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) présenteront deux représentant(e)s par région à l'élection à l'Équipe de négociation de l'ACIA.

Vous pouvez donc constater que ces colloques régionaux sont bien plus – beaucoup plus en fait – que de simples réunions de discussion! Si vous désirez qu'un point en particulier y soit soulevé, le moment est maintenant venu de vous assurer que le (la) représentant(e) de votre section locale à votre colloque régional est au courant!

(Décembre 2006)